



## Droits et pratiques parlementaires

### Descriptif

Il s'agit en 12h, 8 séances de 1h30, d'initier les étudiants aux rudiments du droit et des pratiques parlementaires. Les quatre premières séances sont dédiées à une « mise à niveau » des connaissances sur le système parlementaire français visant à examiner des questions comme le bicamérisme, l'organisation du Parlement, le statut des députés et des sénateurs et, enfin, les attributions du Parlement. Les quatre autres séances feront place à des études de cas, par exemple, le cheminement d'un projet ou d'une proposition de loi, y compris les éventuelles interventions de représentants d'intérêts. Au cours d'une de ces séances, une personnalité ayant eu à connaître du droit et des pratiques parlementaires sera invitée à dialoguer avec les étudiants et étudiantes sur son expérience.

### En bref

**Crédits ECTS** : 3.0

**Nombre d'heures** : 12.0

**Temporalité** : Semestriel

**Année** : 5 | Cinquième année

**Mode de validation** : Contrôle continu

### Contacts

#### **Responsable(s)**

Mélin-Soucramanien Ferdinand  
melin@u-bordeaux.fr

